

PRESENTATION DES ENJEUX PAR TERRITOIRE : PAYS SUD CALVADOS

A. Les éléments de la Trame Verte et Bleue : description

Bois de la Plaine de falaise

Vaste espace enclavé dans un contexte paysager de grandes cultures (ZNIEFF1), il constitue un refuge pour bon nombre d'espèces végétales et animales comme le Cornouiller mâle, le Gazé ou encore l'Hypolais polyglotte.

Au nord, le site des **mares temporaires de Barou en Auge** (ZNIEFF1) accueille une petite zone humide au sein d'une zone très cultivée. S'y retrouvent plusieurs petites mares temporaires autour d'habitats naturels de mégaphorbiaie et de pelouses sur calcaire. Ce secteur abrite plusieurs espèces végétales rares et menacées.

Bois de St-André

Ce complexe boisé aux confins de l'Orne et du Calvados repose sur un substrat géologique composé de grès, schistes et calcaires. Cette diversité induit une importante richesse en milieux naturels. La diversité floristique y est extraordinaire, avec la présence du Rossolis à feuilles rondes ou de l'Ossifrage, espèces protégées à l'échelle nationale et régionale. L'avifaune nicheuse y est très intéressante, avec la présence de la Bondrée apivore ou du Faucon hobereau par exemple.

A l'ouest, deux réservoirs de milieux ouverts sont présents :

- **la zone tourbeuse de Saint-Aubin** (ZNIEFF1, CEN) : Le caractère tourbeux de la zone et les espèces caractéristiques des habitats présents confèrent à ce site un intérêt patrimonial important. Citons la présence de la Rossolis à feuilles rondes, espèces végétale protégée au niveau national.
- **l'ancienne carrière de Carabillon** (ZNIEFF1) : Taillée dans le grès armoricain, cette ancienne carrière recèle de nombreuses espèces de mousses dont *Polytrichum pallidusetum* qui a ici sa seule population bas-normande.

Bois de St-Clair

Localisé entre la vallée de l'Orne et celle de la Laize, ce complexe boisé accueille les sources de plusieurs affluents de l'Orne et de la Laize, réservoirs de biodiversité de cours d'eau.

Composé en majorité de résineux d'âges différents, certains secteurs sont cependant composés essentiellement de taillis sous futaie. Le riche intérêt écologique est lié aux mousses et à l'avifaune

nicheuse. Citons la présence de la Bondrée apivore, du Pic mar ou du Hibou moyen-duc par exemple.

Bois et bocages de l'Orne au Pont-d'Ouilly

Ce secteur encaissé qui suit les Rochers de l'Orne abrite plusieurs réservoirs de biodiversité :

- **les rochers de Brisevieille et vallon du ruisseau d'Orival** (Château-Ganne) (ZNIEFF1, ENS14) : affleurements rocheux abritant des lambeaux de landes, pelouses silicoles, prairies ensoleillées et bois. Un certain nombre de plantes rares y ont été observées notamment la Dorine à feuilles alternes qui présente ici une importante station.
- **le ruisseau du Val la Hère et ses affluents** (ZNIEFF1, réservoir biologique du SDAGE SN) : de nombreux éléments favorables à l'accueil d'une faune piscicole d'intérêt sont réunis dans ce réseau hydrographique. De ce fait, de belles populations de Truite fario et d'Ecrevisse à pieds blancs peuvent être observées.
- **le coteau siliceux de la Pommeraye** (ZNIEFF1) : ce coteau en forte pente et de faible superficie comporte des communautés végétales typiques de la Suisse normande et originales pour tout le nord-ouest de la France. La flore remarquable est liée aux pelouses sur terrain siliceux, tandis qu'une avifaune nicheuse d'intérêt est présente (Pic mar, Roitelet triple bandeau...).
- **l'escarpement siliceux du Rocher du Lion** (ZNIEFF1) : localisé au Sud-Est de Pont-d'Ouilly, ce coteau en forte pente où affleurent des roches schisteuses domine la vallée de l'Orne. Les pelouses annuelles et vivaces sur sols superficiels et dalles rocheuses, prairies ensoleillées et bois abritent des espèces végétales rares et menacées.

Bois et vallée de la Druance

Ce cours d'eau s'inscrit dans un paysage de vallées boisées, avec des affleurements rocheux ponctuels. Les écoulements sont marqués et les faciès diversifiés. La bonne qualité de l'eau, la granulométrie grossière du lit et la diversité des végétations de berges rendent ce cours d'eau très favorable à l'accueil d'une faune sensible, comme l'Ecrevisse à pieds blancs ou la Lamproie de Planer, la Truite fario ou encore le Saumon atlantique.

Au nord, les **bois et landes du Mont Pinçon** (ZNIEFF1) sont constitués d'une grande variété de landes abritant une diversité écologique importante. S'y retrouvent le Jonc squarreau, le Scirpe cespiteux ou encore la Decticelle des bruyères, une sauterelle peu commune dans la région.

Cet ensemble boisé se place sur la ligne de crête orientale des Collines de Normandie, dernier contrefort du Massif armoricain avant les calcaires de la plaine de Caen-Falaise. La diversité de milieux naturels (chênaies à houx, landes rases, pelouses de pente...) et l'hygrométrie importante induisent une forte richesse biologique. Les nombreuses mares qui parsèment ce complexe abritent de belles populations d'amphibiens, dont le rare Triton marbré. L'entomofaune y est aussi riche, autant en criquets et sauterelles qu'en papillons. Enfin, plusieurs espèces d'oiseaux comme le Loriot d'Europe, le Rougequeue à front blanc ou le Pic noir y trouvent refuge. Citons la présence de muscardin, un petit mammifère peu commun.

Campagne de Cesny-Bois-Halbout

Localisé entre la Laize et l'Orne, ce secteur dédié aux cultures ouvertes limite les continuités écologiques locales, pourtant par ailleurs très fonctionnelles.

Coteaux du Noireau

Partagés avec le Pays du Bocage, ce secteur abrite plusieurs réservoirs de biodiversité :

- **les coteaux du Noireau** (ZNIEFF1) : cet imposant secteur de coteaux, de pelouses sur rochers et vires, accueille des espèces rares mais également certaines qui sont en limite d'aire de répartition.
- **le coteau siliceux du Rocray** (ZNIEFF1) : ce coteau fortement pentu abrite plusieurs espèces végétales peu communes à rares, inféodées aux pelouses annuelles et vivaces sur dalles rocheuses et sols superficiels.

Forêt de Cinglais et bois de l'Obélisque

Bordé à l'est par la Laize et ses affluents, ce site (ZNIEFF1) est le complexe forestier le plus important du département. Présentant un relief relativement plat, il accueille une importante diversité végétale et plusieurs espèces intéressantes comme l'Isopyre faux-pigamon, une espèce protégée au niveau régional. Il participe à un complexe plus vaste englobant la forêt de Grimbosq à l'ouest.

Gorges de l'Orne

Ce secteur abrite notamment les **gorges de Saint-Aubert et le ruisseau la fontaine au héron, situés dans la allée de l'Orne** (SIC, APPB, , Réservoir biologique SDAGE SN, ZNIEFF1). Site majeur de la Suisse-Normande, cette vallée encaissée aux versants boisés constitue un espace sauvage sans axe de circulation. La pente y est ici la plus forte du nord-ouest de la France. La diversité de milieux rencontrés (pelouses, prairies maigres, fourrés, landes, bois de feuillus...) permet l'accueil d'une faune riche. Le brassage important de l'eau est l'un des facteurs qui permet de maintenir la qualité nécessaire au développement des populations d'Ecrevisses à pattes blanches présentes sur le site.

Haut bassin de la Baize

La qualité et la variété des habitats aquatiques de **la Baize et de ses affluents** (La Baise médiane, ruisseau le Boulaire) ainsi que la bonne qualité de l'eau permettent la présence de frayères à Saumon atlantique et à Truite de mer. De plus, des populations de Truite fario et d'Ecrevisse à pieds blancs confèrent à ce réseau hydrographique (ZNIEFF1, APB, Réservoirs biologiques SDAGE SN) son intérêt régional. Il est probable que ce secteur a constitué la zone source pour la reconquête de la Basse-Normandie par la loutre.

Haut bassin de la Laize

Ce réseau hydrographique encaissé représente le principal affluent rive droite de l'Orne dans le département du Calvados. Il constitue une zone de transition originale entre massif armoricain et bassin parisien. La Laize y coule sur des roches dures (schistes, grès) tandis que les plateaux sont recouverts de calcaires. La vallée est plus ou moins enserrée au sein de coteaux souvent boisés et abrite une diversité de milieux à l'origine de son fort intérêt écologique. Les pointements rocheux, pelouses calcicoles et bois abritent une diversité floristique remarquable. Un grand nombre d'espèces végétales d'intérêt y trouvent refuge, comme la Centaurée laineuse ou le Capillaire septentrional, protégé à l'échelle régionale.

Les cours d'eau abritent de fortes potentialités piscicoles, avec notamment la présence de la Truite fario, de la Lamproie de Planer ou du Chabot, omniprésents. Le Saumon atlantique, la Truite de mer ou la Lamproie fluviatile sont aussi présents. L'amont du bassin et quelques ruisseaux aval renferment des populations d'Ecrevisses à pieds blancs.

Hauts bassins et bois de Grimbosq

Complexe boisé, ce secteur accueille plusieurs cours d'eau d'intérêt :

- **le ruisseau de Flagy et ses affluents** (ZNIEFF1, Réservoirs biologiques SDAGE SN) : ce réseau hydrographique s'écoule dans des vallées encaissées. La présence d'habitats favorables pour la reproduction de la Truite de mer et l'accueil de la Truite fario et du Chabot donne à ces cours d'eau un intérêt patrimonial fort ;
- **les frayères à salmonidés de l'Orne** (ZNIEFF1) : cet ensemble de tronçons renferme les principales frayères relictuelles à salmonidés migrateurs de l'Orne. La qualité particulièrement bonne de l'eau permet l'accueil du Saumon atlantique et de la Truite de mer.

Il accueille aussi un coteau de milieux ouverts classé en réservoir de biodiversité : les **coteaux du Val de Maizet** (ZNIEFF1). Localisés en vallée encaissée et bordée d'abrupts rocheux, ces coteaux

présentent une importante diversité floristique à la faveur des pelouses et landes qui s'y développent, et accueillent également plusieurs espèces de libellules intéressantes comme l'Aeschne paisible ou la Cordulie à corps fin.

Enfin, le **bois de Grimbosq** (ZNIEFF1) entrecoupé de vallons où s'écoulent des affluents de l'Orne présente de nombreux intérêts, notamment botanique, mycologique et entomologique grâce à la présence d'espèces rares dans la région.

Le Laizon et complexe boisé de St-Quentin

Ce secteur abrite un complexe de réservoirs de biodiversité de milieux ouverts disséminés au sein d'une matrice agricole :

- **La brèche du diable** (ZNIEFF1, ENS14) : ce site, articulé autour du Laizon, est composé d'une mosaïque de bois, de landes et de pelouses plus ou moins calcicoles. Il abrite une flore remarquable et des reliques humaines préhistoriques témoignant de la présence de l'homme sur ce site.
- **la pelouse calcicole et la lande de Sassy** (ZNIEFF1) : ce site est composé d'une lande et pelouse sur calcaire localisé au sein d'une ancienne carrière, et abrite plusieurs espèces végétales remarquables, comme le Scléranthe vivace ou la Renoncule des marais.
- **les landes de Rouvres-Assy** (ZNIEFF1) : cette zone est composée de deux rebords de plateaux, séparés par une cluse taillée dans le calcaire. On observe ici plusieurs types de landes et des lambeaux de pelouses riches en espèces floristiques intéressantes.
- **le bois et le talus calcaires d'Ernes** (ZNIEFF1) : Cette zone regroupe deux bois bordés de talus présentant une valeur biologique assez importante, puisqu'elle abrite 7 espèces végétales protégées.

Ces réservoirs sont à mettre en relation avec le bois des Tourelles plus à l'est.

Monts d'Eraines

A l'extrémité sud de la plaine de Caen, les Monts d'Eraines se présentent sous la forme d'un plateau entaillé de petits vallons secs, parsemés de pelouses sur calcaires, de boisements... Plusieurs réservoirs de biodiversité y sont localisés, notamment :

- **le coteau de Mesnil-soleil** (ZNIEFF1, RNN, SIC, ENS14) : ce coteau calcaire constitue la plus riche des pelouses calcicoles de la région Basse-Normandie. La diversité botanique exceptionnelle est accompagnée d'un peuplement d'insectes remarquable lié aux habitats chauds et ensoleillés.
- **le vallon des Rouverets** (ZNIEFF1) : ce petit vallon sec et abrupt abrite au sein des pelouses un cortège floristique remarquable, avec 18 espèces protégées recensées.

Plaine méridionale de Caen

Vaste espace historiquement dédié à l'agriculture, la plaine ouverte de Caen-Falaise s'étend jusqu'à la plaine de Trun. Les grandes cultures ouvertes céréalnières y occupent la grande majorité des surfaces, avec une absence d'axes de continuités boisées transversales. Les **Monts d'Eraines**, le **Laizon et son complexe de milieux ouverts** et les **bois de la plaine de Falaise** permettent des échanges de proche en proche, notamment au travers des bois des communes d'Olendon et Epaney. Ces grands espaces ouverts forment une rupture dans les continuités écologiques bocagères, mais permettent l'accueil d'une avifaune remarquable et adaptée : l'Oedicnème criard, Busard Saint Martin...

Le **Laizon**, l'**Ante**, le **Trainefeuille** et la **Filaine** sont les cours d'eau principaux qui matérialisent des axes transversaux grâce à leurs abords prairiaux.

Rochers de l'Orne

Cet ensemble de coteaux abrupts boisés surplombant des méandres de l'Orne constitue un des sites majeurs de la Suisse normande. Les **Rochers de Clécy** (ZNIEFF1) abritent une valeur biologique élevée, due à la présence d'espèces végétales rares, typiques des pelouses sur sols siliceux et superficiels, des dalles rocheuses, des prairies ensoleillées et des bois clairs de ravin.

Vallée de l'Orne

Entaillant le massif armoricain et le bassin parisien, cette vallée d'intérêt régional majeur abrite une grande diversité de milieux naturels : landes sèches sommitales, cours d'eau, pelouses des vires rocheuses, prairies humides, bois... Cette diversité lui confère une richesse patrimoniale particulière. Un grand nombre de réservoirs de biodiversité y sont localisés :

- **les coteaux de Thury-Harcourt** (ZNIEFF1) : cet ensemble de coteaux calcaires, surplombant un méandre de l'Orne, accueille une flore caractéristique des vires et éboulis rocheux qui comprend de nombreuses espèces d'intérêt.
- **les rochers de Clécy** (Rochers des Parcs, rochers de la Houle) (ZNIEFF1, ENS14) : surplombant les méandres de l'Orne, ces coteaux calcaires présentent une valeur biologique élevée et également une valeur paysagère. Plusieurs espèces rares sont présentes comme le Catapode des graviers ou encore l'Espargoutte de printemps.
- **les frayères à Salmonidés de l'Orne** (ZNIEFF1) : ces tronçons de l'Orne totalisent environ 13 kilomètres de cours d'eau et renferment les principales frayères à salmonidés migrateurs de ce fleuve. La qualité des habitats aquatiques est ici très bonne et induit une fréquentation régulière, en période de frai, par le Saumon atlantique et la Truite de mer.

- **le ruisseau de la vallée des Vaux et ses affluents** (ZNIEFF1, Réservoirs biologiques du SDAGE SN) : ce petit réseau hydrographique constitue un site de qualité pour l'accueil de la Truite de mer, de la Truite fario et de l'Ecrevisse à pieds blancs.
- **le ruisseau de Traspy et affluents** : la diversité et la qualité des habitats aquatiques sont à l'origine de la présence de belles populations de Truite fario, d'Ecrevisse à pieds blancs et de Truite de mer. Cette dernière espèce remonte frayer en aval du plan d'eau de Thury-Harcourt, ne pouvant franchir celui-ci et exploiter l'ensemble du bassin.
- **le ruisseau d'Herbion et ses affluents** (ZNIEFF1, Réservoirs biologiques du SDAGE SN) : cet ensemble hydrographique s'écoule dans des vallées encaissées. Ses pentes fortes, les fonds pierreux et caillouteux ainsi que la bonne qualité d'eau permettent le développement de la Truite de mer et de la Truite fario.

Pour en savoir plus :

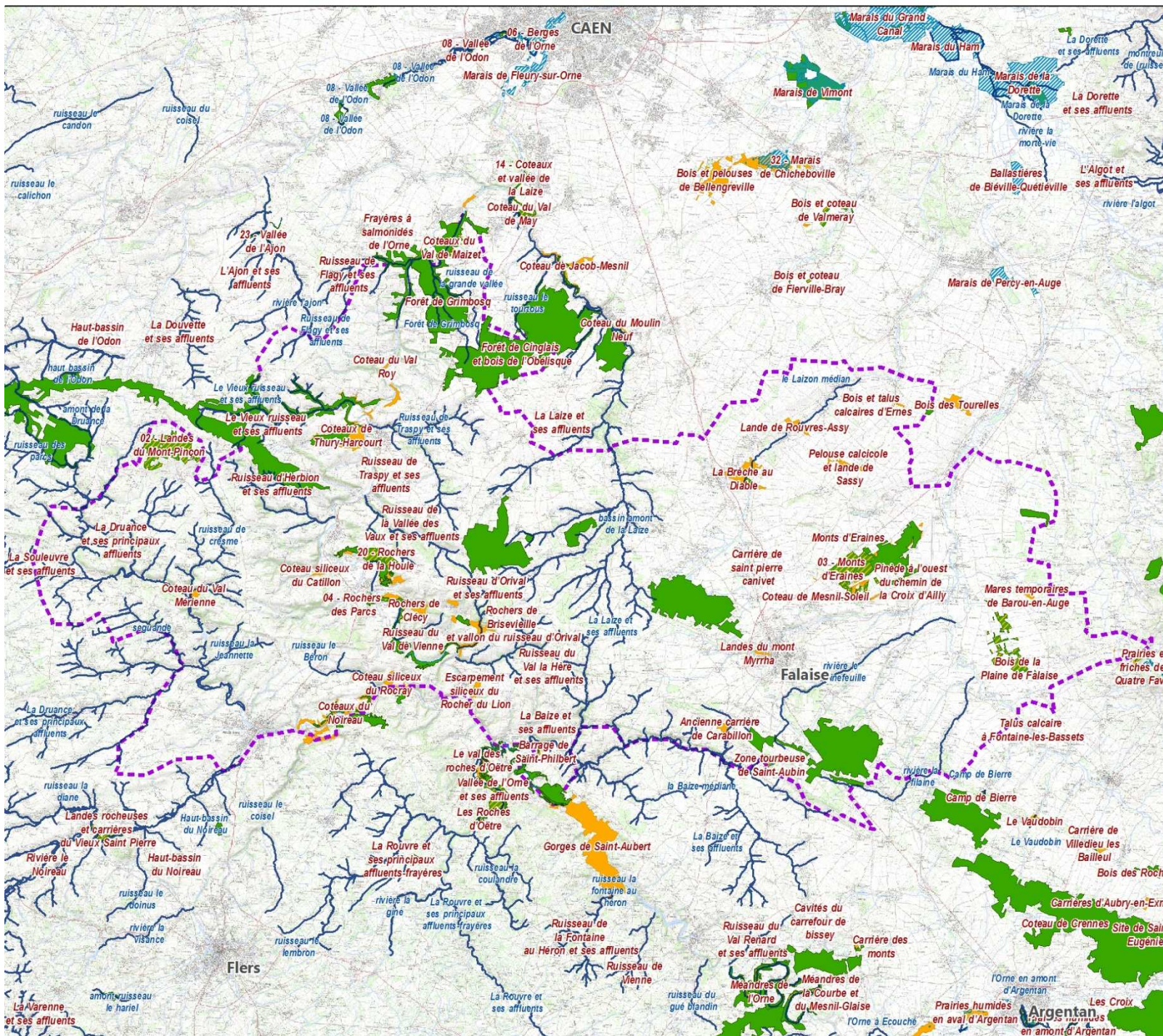
Conseil Général du Calvados : <http://www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/actions-departement/bien-vivre-dans-le-calvados/cadre-de-vie-et-environnement/espaces-naturels-sensibles-du-calvados/decouvrez-les-espaces-naturels-sensibles-du-calvados>

DREAL Basse-Normandie : <http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r302.html>

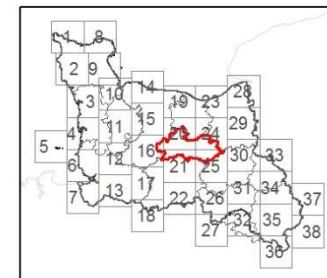
Conservatoire d'Espaces Naturels : <http://www.cfen-bassenormandie.org/actu/actu.html>

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

 Sud Calvados



-  RÉSERVOIRS de cours d'eau
-  RÉSERVOIRS de zones humides
-  RÉSERVOIRS de milieux boisés et ouverts
-  RÉSERVOIRS de milieux boisés
-  RÉSERVOIRS de milieux ouverts
-  RÉSERVOIRS littoraux
-  Autres cours d'eau
-  Limite de basse mer



B. Grandes continuités du territoire

Trame verte

Le Pays Sud Calvados figure parmi les plus riches secteurs écologiques de la Région. La densité de bois/bocage y est très importante, à la faveur de conditions géologiques contraignantes (pentes, sols).

La Suisse-Normande y représente le cœur d'une continuité d'intérêt régional majeur d'axe sud-est/nord-ouest entre les forêts de Gouffern au sud-est les bois de Brinbois et de la Ferrière au nord-ouest.

Plusieurs pôles d'intérêt sont présents du sud-est vers le nord-est :

- le **bois de St-André et de la Hoguette**, ainsi que sa continuité ouest le long de la Baize ;
- les **Rochers de l'Orne** et les **bois et bocages de l'Orne au Pont-d'OUILLY**, doublés au nord par le **bois de Villers**, le **haut bassin de la Laize** et le **bois de St Clair** ;
- les **bois et vallée de la Druance** au sud ;
- le **complexe boisé de Valcongrain** au nord.

Au nord, la **forêt de Cinglais et bois de l'Obélisque** et les **hauts bassins et bois de Grimbosq** viennent compléter les cœurs de biodiversité du territoire.

Plus isolés dans la plaine de Caen à l'est, le **Mont d'Eraines**, le **Laizon et son complexe de milieux ouverts** et les **bois de la plaine de Falaise** forment un complexe éclaté de réservoirs de milieux ouverts. Ce complexe permet de matérialiser des relais d'intérêt tant en axe nord-ouest/sud-est que d'est en ouest vers la cuesta du Pays d'Auge.

Il est à noter que les abords des cours d'eau affluents de la Dives (l'**Ante**, le **Trainefeuille** et la **Filaine**, mais aussi les linéaires plus petits) matérialisent des axes transversaux ténus. Seul le Laizon présente des continuités plus larges.

La campagne de Cesny-Bois-Halbout et ses grandes cultures viennent limiter localement les continuités entre la Laize et l'Orne.

Trame bleue

Le territoire présente deux visages liés à la juxtaposition du massif armoricain et du bassin parisien :

- Au sein du massif armoricain à l'ouest et de son socle de roches dures, les cours d'eau s'écoulent dans des vallées encaissées, aux multiples affluents. L'**Orne**, la **Laize**, la **Baize**, la **Druance** et leurs affluents marquent les principaux linéaires d'intérêt. Leur fort encaissement présente des continuités écologiques de zones humides continues, mais peu étendues.
- Au sein du bassin parisien et de ses roches calcaires poreuses, la **Dives et ses affluents** et le **Laizon**, représentent les continuités écologiques principales. Ce dernier présente une bonne continuité de zones humides, de même que la Dives et l'**Ante**.



Secteurs d'intérêt

- Trame bleue **Haut bassin de la Paquie**
- Trame verte **Complexe boisé de St-Hubert** : secteur intérieur
- Falaises des Vaches noires** : secteur littoral
- Plaine de Sées** : secteur fragilisé
- Trame verte et trame bleue **Complexes zones humides et bois**

Composantes de la TVB régionale

- Réservoirs de cours d'eau
- Corridors de cours d'eau
- ▨ Réservoirs de zones humides
- ▨ Réservoirs de milieux boisés et ouverts
- ▨ Réservoirs de milieux boisés
- ▨ Réservoirs de milieux ouverts
- ▨ Réservoirs littoraux

MATRICE BLEUE

Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides

Corridors écologiques

- ▨ —> ▨ Peu fonctionnels
- ▨ —> ▨ Fonctionnels

MATRICE VERTE

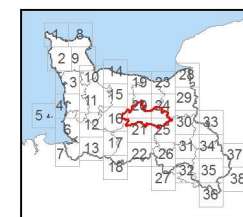
Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts

Plaine cultivée

- ▨ Corridors peu fonctionnels
- ▨ —> ▨ Corridors fonctionnels

Éléments fragmentants

- Principaux points de conflits cours d'eau
- Principales zones bâties (> 5 ha)
- Autoroutes
- Voies à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour
- Voies à trafic inférieur à 4000 véhicules/jour
- Voies ferrées
- Limite de basse mer



C. La dynamique du territoire

Le pays du Sud Calvados est l'un des plus petits territoires de Basse-Normandie. Avec 48 000 habitants recensés en 2007, il est aussi l'un des moins peuplés (3% de la population bas-normande). Néanmoins, depuis les années 90, le pays connaît un accroissement de sa population, avec une progression moyenne de 0,6% par an entre 1999 et 2007 (l'une des plus fortes croissances de la région). Cet accroissement est notamment dû à l'installation de nouveaux arrivants : de 1999 à 2007, le pays enregistre chaque année 21 personnes supplémentaires pour 10 000 habitants (contre 4 pour 10 000 entre 1990 et 1999).

Profitant du desserrement de l'agglomération caennaise, les communes du nord du territoire gagnent des habitants alors que celle du sud-ouest (secteur de Condé/Noireau) en perdent. Ces nouveaux arrivants sont, pour une bonne partie, de jeunes actifs et des familles recherchant un cadre de vie agréable tout en restant à proximité de la capitale régionale.

Avec 45% des actifs résidents travaillant à l'extérieur du territoire (28% dans le pays de Caen), le pays Sud Calvados est très « résidentiel ». En 2006, il offrait environ 15 000 emplois (2,5% des emplois régionaux), dont 27% dans l'industrie et plus de 6% dans l'agriculture. A noter que pour ce dernier secteur d'activité, entre 1990 et 2000, le nombre d'exploitations diminuait de 2,7% chaque année.

L'espace agricole occupe 73% de la surface du territoire (pour 19% d'espaces naturels, 6% de sols artificialisés). Il a néanmoins cédé plus de 400 ha à l'urbanisation entre 1998 et 2006, essentiellement le long de la RD562 et au nord du territoire. D'autre part, sur cette même période, l'utilisation des terres agricoles a beaucoup évolué : les prairies ont ainsi régressé de 7000 ha au profit de la culture de céréales.

A l'ouest du territoire, la trame bocagère, encore importante dans les années 70 avec par endroit un linéaire de haies de 15 km/km², s'érode petit à petit pour atteindre moins de 8 km/km² dans certains secteurs, comme l'indique l'étude bocagère menée par la DREAL Basse-Normandie. Néanmoins, la densité de bois et bocage reste importante.

D. Les enjeux de continuité écologique du territoire

Du fait notamment de son positionnement sur deux assises géologiques bien distinctes (le massif armoricain à l'ouest, riche en silicates ; le bassin parisien à l'est, terrain calcaire), le pays du Sud Calvados présente une grande diversité de milieux.

→ A la faveur d'un relief marqué en partie ouest du territoire, **les bocages et les bois** sont bien représentés. Ils sont **au cœur d'une continuité régionale**, importante pour le fonctionnement écologique de la région, s'étendant des forêts du Perche jusqu'aux boisements de Jurques. Ces milieux boisés sont également à l'interface entre les bocages de l'ouest de la Basse-Normandie et du Pays d'Auge. La préservation du caractère boisé (forêts, bois, bosquets) de ce secteur est donc importante.

Deux actions prioritaires ont été identifiées, entre l'est et l'ouest de la région, des liens sylvo-bocagers à travers la plaine : il s'agit du ruisseau du Laizon et de l'est du synclinal boisé de la zone bocaine (bois de Saint-André – forêt de Gouffern). Il convient d'avoir une vigilance particulière sur ces secteurs.

→ En Suisse Normande, notamment le long de la vallée de l'Orne, il est identifié un **enjeu fort de préservation** de milieux relictuels remarquables (milieux remarquables de petite superficie qui se sont maintenus en raison des conditions extrêmes de milieux telles que sols maigres, pentes très fortes... et qui ne présentent pas de valeur agricole) que constituent les **pelouses de milieux calcaires ou siliceux, les mares ainsi que les landes**.

→ A l'est du territoire, dans le secteur de plaine, **l'ensemble des vallées** (Laizon, Ante, Trainefeuille, Filaine) constitue des continuités écologiques à **préserver**, notamment de l'urbanisation. Ainsi, le Laizon forme, à travers la plaine agricole, un lien ténu entre le Pays d'Auge et la Suisse Normande qu'il convient de protéger (action prioritaire du SRCE). A noter que les quelques bois et pelouses sèches intercalés entre les vallées jouent le rôle de réservoirs de biodiversité mais également de relais important pour les déplacements des espèces entre vallées.

→ D'autre part, **l'Orne abrite une faune piscicole remarquable** (saumon, truite de mer, chabot, anguille ...) et accueille d'autres espèces patrimoniales telles que la loutre. Au regard des nombreux

ouvrages présents sur ce cours d'eau, il existe un **fort enjeu de rétablissement de continuité**. Des actions prioritaires sont ainsi identifiées dans le SRCE. Cet enjeu est, par ailleurs, traité dans le cadre des SAGE Orne aval et Orne moyenne dont les objectifs sont concordants avec ceux du SRCE.

→ Concernant les infrastructures routières, si l'A88 a fait l'objet de la mise en place de passages à faune, notamment au niveau du bois de la Hoguette – bois de Saint-André, il conviendra d'être attentif au **maintien des continuités écologiques dans l'élaboration des projets routiers** concernant la RD562 (contournement de Thury-Harcourt et, à plus long terme, mise à 2x2 voies Boulon-Flers). Au delà des impacts directs, les effets de ces projets sur le développement de l'urbanisation devront être analysés d'autant plus que c'est déjà autour de cette infrastructure que se concentre la majeure partie du développement de l'urbanisation de ce secteur ouest du territoire, comme l'indique le diagnostic du SCOT de la Suisse Normande.

Globalement, sur tout le territoire, un **enjeu de consommation des espaces agricoles et naturels** est présent en lien avec le développement de l'agglomération caennaise et le long de la RN 158 qui pourrait, à l'avenir, connaître une mise aux normes autoroutières, renforçant la consommation d'espaces.